



## Conseil économique et social

Distr. générale  
27 juin 2008  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2008

30 juin-25 juillet 2008

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire\*

**Débat de haut niveau : examen ministériel annuel**

### **Note verbale datée du 25 juin 2008, adressée au Président du Conseil économique et social par la Mission permanente de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente du Royaume de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Conseil économique et social et a l'honneur de lui demander que le rapport de la réunion préparatoire régionale pour l'Asie occidentale sur une urbanisation durable en vue de l'examen ministériel annuel du Conseil, tenue à Manama les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2008 (voir annexe), soit distribué comme document du Conseil, pour examen à sa session de fond de 2008, au titre du point 2 c) de l'ordre du jour provisoire.

À la réunion préparatoire régionale, le thème de l'urbanisation durable a été examiné du point de vue des pays de l'Asie occidentale en tant que contribution au thème de l'examen ministériel annuel de 2008 : « Mise en œuvre des objectifs convenus et des engagements pris sur le plan international en ce qui concerne le développement durable ». Le Gouvernement du Royaume de Bahreïn est persuadé que le rapport apportera une précieuse contribution aux débats qui se tiendront sur ce thème au cours de l'examen ministériel annuel de 2008.

---

\* E/2008/100.



**Annexe à la note verbale datée du 25 juin 2008  
adressée au Président du Conseil économique et social  
par la Mission permanente de Bahreïn auprès  
de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport de la réunion préparatoire régionale  
pour l'Asie occidentale sur une urbanisation durable  
en vue de l'examen ministériel annuel  
du Conseil économique et social**

*Résumé*

Dans le cadre de l'examen ministériel annuel du Conseil économique et social, une réunion régionale préparatoire pour l'Asie occidentale sur le thème de l'urbanisation durable s'est tenue à Manama les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2008 à l'invitation du Gouvernement du Royaume de Bahreïn. Revêtant la forme d'une réunion multipartite rassemblant des experts assumant des responsabilités élevées, les consultations ont eu lieu en séances plénières et sous forme de tables rondes avec la participation d'environ 90 délégués.

Les participants ont examiné les nouvelles tendances, les défis et les solutions potentielles à mettre en œuvre dans les secteurs des équipements urbains, de l'accès aux services et de l'architecture verte au service d'une urbanisation durable, ainsi que les financements (y compris à travers le système bancaire islamique) et le transfert de technologie aux fins du développement durable. Les débats ont permis de dégager les grands défis régionaux suivants, dans le cadre d'une urbanisation durable : accroissement démographique, intégration sociale, chômage des jeunes, crise alimentaire mondiale, changements climatiques, modes de consommation et de production non viables et pénurie d'eau.

**Principales orientations générales**

Les débats ont fait ressortir les grandes orientations ci-après :

- a) Pour tenir le pari de l'urbanisation, les pouvoirs publics doivent élaborer des approches adaptées au contexte national, qui reflètent leurs priorités en matière de développement;
- b) Pour planifier une urbanisation durable, il faut une approche intégrée associant toutes les parties prenantes : les représentants des pouvoirs publics, des collectivités locales, des municipalités, des organisations non gouvernementales et du secteur privé;
- c) Pour améliorer la prise de décisions et la gestion, les autorités locales, les urbanistes au niveau des municipalités et les membres des collectivités doivent renforcer leurs capacités. Des statistiques fiables doivent être recueillies et mises à la disposition des décideurs;

d) Pour faire face à l'accroissement démographique et à l'urbanisation accrue, les pouvoirs publics doivent tirer profit des nouveaux investissements dans les équipements urbains. Pour lever des capitaux, les municipalités doivent disposer de nouveaux instruments plus performants;

e) Il faut encourager les banques islamiques et autres banques commerciales à jouer un rôle plus actif dans le financement de projets qui contribueront au développement durable, notamment en octroyant du « crédit vert » et du capital-risque pour promouvoir une urbanisation durable. Les banques islamiques et d'autres banques commerciales sont encouragées à élaborer des produits financiers susceptibles d'intéresser les clients à faible revenu, notamment des hypothèques garanties par l'État et des microcrédits;

f) Les pouvoirs publics doivent veiller à ce que les bidonvilles disposent d'une eau potable répondant aux normes de qualité;

g) Toutes les parties prenantes dans la région doivent réagir immédiatement face aux modes non viables de consommation de l'eau, notamment en imposant des pratiques de conservation dans l'agriculture et en réduisant les pertes d'eau dans les circuits de distribution et dans la consommation industrielle;

h) Les pouvoirs publics devraient soutenir la recherche et le développement en partenariat avec le secteur privé en vue d'utiliser des technologies appropriées et abordables permettant d'atténuer les effets des changements climatiques et de s'y adapter, et appuyer des programmes visant à développer le recours à des technologies plus propres et des pratiques écologiques rationnelles;

i) Les architectes, les promoteurs et les autres acteurs de l'industrie du bâtiment devraient, avec l'aide des pouvoirs publics, accroître en nombre et en variété les solutions proposées dans le domaine de la « construction verte » et s'appuyer sur les savoirs et matériaux traditionnels autant que sur les technologies nouvelles, en veillant notamment à faire bénéficier les pauvres de logements durables. Ils devraient également adopter des politiques et des pratiques socialement responsables, y compris avec la main-d'œuvre employée dans le bâtiment et l'entretien des immeubles;

j) Les pouvoirs publics devraient favoriser un environnement propice à la progression de « l'architecture verte » et promouvoir celle-ci dans le cadre d'une planification globale de l'urbanisation durable;

k) La région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale devrait adopter un « outil vert commun » sous l'orientation neutre d'un Conseil chargé de faire respecter les normes écologiques dans le bâtiment.

## I. Introduction

Au Sommet mondial de 2005, les chefs d'État et de gouvernement ont prié le Conseil économique et social de tenir, dans le cadre de son débat de haut niveau, des examens de fond annuels au niveau ministériel en vue d'étudier les progrès accomplis dans la suite donnée aux textes issus des conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies et d'évaluer leurs effets sur la réalisation des objectifs de ces conférences et réunions. En 2008, le deuxième examen ministériel annuel abordera le thème de la « mise en œuvre des objectifs convenus et des engagements pris sur le plan international en ce qui concerne le développement durable ».

Les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2008, le Gouvernement du Royaume de Bahreïn, sous le patronage du Premier Ministre S. A. cheikh Khalifa Bin Salman Al Khalifa, et avec l'appui du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, ont accueilli une réunion régionale préparatoire de l'Asie occidentale sur le thème de l'« urbanisation durable », en vue de contribuer à l'examen de 2008<sup>1</sup>.

La réunion a été pour les pays d'Asie occidentale l'occasion de contribuer à l'examen et notamment de faire part de leurs pratiques exemplaires et des enseignements qu'ils ont tirés en matière d'urbanisation durable, afin de promouvoir et d'élargir l'action menée pour atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international (voir document ci-joint).

Près de 90 délégués ont participé à la réunion, y compris des représentants de gouvernements d'Asie occidentale et d'autres régions, des experts du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales, des membres du secteur privé et des universitaires. Les participants ont examiné les nouvelles tendances, les défis et les solutions potentielles dans les secteurs des équipements urbains, de l'accès aux services et de l'architecture verte en vue d'une urbanisation durable, ainsi que les financements (y compris au moyen du système bancaire islamique) et le transfert de technologie aux fins du développement durable.

## II. Actes de la réunion préparatoire régionale

### A. Séance d'ouverture et déclarations liminaires

La séance a été inaugurée par le Ministre des affaires étrangères du Royaume de Bahreïn, cheikh Khalid bin Ahmed bin Mohamed Al Khalifa. Dans son allocution de bienvenue, le Ministre a souligné l'importance des questions examinées au cours de la réunion et dit qu'il fallait aborder l'accroissement démographique, l'urbanisation, les infrastructures, les services, l'environnement, la science et la technologie en vue de garantir un environnement urbain, durable et sain, qui favorise le bien-être, la dignité et le développement de tous les êtres humains en Asie occidentale et dans d'autres régions. Il s'est dit confiant que la réunion permettrait aux divers participants de mettre leurs compétences au service des autres

---

<sup>1</sup> Veuillez consulter <http://www.un.org/ecosoc/newfunc/amrregional2008.shtml> pour les notes d'information, le programme, les déclarations, les conférences et la liste des participants.

pour échanger des données d'expérience et des connaissances précieuses et d'encourager également la coopération bilatérale.

Cheikh Mohammed bin Mubarak Al Khalifa, Vice-Premier Ministre du Royaume de Bahreïn, a prononcé un discours liminaire, dans lequel il a souligné les problèmes auxquels les pouvoirs publics se heurtaient sur les plans économique, social et écologique, dont les plus urgents étaient la crise alimentaire, l'accroissement démographique et l'urbanisation. Les villes pouvaient jouer un rôle fondamental dans l'accélération de la croissance économique et sociale si des plans appropriés étaient mis en place pour résoudre les problèmes de logement et de services essentiels et faire face aux défis croissants et aux conséquences de la croissance urbaine. Afin de résoudre ces problèmes, il fallait que tous les acteurs concernés apportent leur contribution et que la communauté internationale soutienne leur action.

Le Vice-Premier Ministre a noté que la région avait réalisé des progrès considérables en matière d'urbanisation et de développement, mais qu'elle continuait de souffrir d'une pénurie de ressources. Pour remédier à ce problème, il fallait établir une coopération internationale, favoriser le transfert de technologie et élaborer de nouveaux programmes de recherche et de développement. Ces deux derniers volets nécessitaient des ressources que les banques islamiques pourraient fournir.

Il s'est félicité de l'occasion qui se présentait de partager le savoir et les expériences, d'évaluer l'application de politiques, stratégies urbaines et autres objectifs de développement et de débattre de solutions. Ces réunions servaient à renforcer le dialogue et à faire part d'expériences régionales et internationales sur les moyens et mécanismes nécessaires à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et elles suscitaient une meilleure compréhension des choix et des orientations en matière d'urbanisation durable. Il s'est dit également confiant que le débat contribuerait à l'examen ministériel annuel du Conseil économique et social.

Après la déclaration liminaire du Vice-Premier Ministre, plusieurs hauts fonctionnaires du système des Nations Unies et d'autres organisations régionales ont fait des observations préliminaires.

M. Léo Mérorès, Président du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies, a décrit le mandat et l'objectif de l'examen ministériel annuel. Il a présenté le thème de 2008 sur le développement durable et a déclaré que cette réunion permettrait de cerner les difficultés auxquelles faisait face la région de l'Asie occidentale.

L'Ambassadeur Mérorès a cité l'urbanisation comme étant le trait caractéristique majeur du XXI<sup>e</sup> siècle : elle pouvait être un moteur du développement économique et social, bien que les villes abritent 1 milliard d'habitants des taudis. Le progrès dans la réalisation de bon nombre d'objectifs du Millénaire pour le développement reposaient dans une large mesure sur l'efficacité avec laquelle les pouvoirs publics gèrent l'urbanisation. Les résultats obtenus en matière de promotion de l'urbanisation durable dans la région étaient mitigés, du fait des disparités entre pays. Certains luttèrent contre la prolifération des taudis ou réhabilitaient les taudis existants, tandis que d'autres jouaient un rôle de premier plan dans le domaine de l'architecture verte.

Dans sa déclaration, M. Abdul Rahman bin Hamad al-Attiyah, Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, a appelé l'attention sur les efforts qui avaient été entrepris en vue d'améliorer le bien-être et la prospérité de l'humanité dans la région. L'Organisation des Nations Unies jouait un rôle essentiel, notamment sur le plan de l'amélioration des conditions de vie des habitants des taudis. Les pays du Golfe en particulier appuyaient les efforts visant à éliminer la pauvreté, fournir un logement adéquat et veiller au bien-être de tous leurs citoyens, mais certains obstacles tels que la pénurie d'eau et la mauvaise gestion de l'information entravaient toute urbanisation durable. Il a souligné que les efforts déployés à cette fin nécessitaient un programme clair, équilibré et efficace, qui devait être élaboré en coordination avec toutes les parties prenantes.

D'après M<sup>me</sup> Anna Tibaijuka, Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), l'histoire récente avait montré que la multiplication des taudis était pratiquement devenue synonyme de croissance urbaine. Garantir à tous l'accès à l'eau et l'assainissement et un accès équitable à la collecte des déchets et à une énergie abordable faisait partie des façons les plus efficaces d'améliorer les conditions de vie des pauvres en milieu urbain et constituait un moyen rapide d'atteindre tous les objectifs du Millénaire pour le développement en milieu urbain, notamment ceux liés à la pauvreté, la santé et l'égalité des sexes. M<sup>me</sup> Tibaijuka a déclaré que l'effet conjugué de l'urbanisation et de la mondialisation avait pour conséquence, entre autres, de modifier les modes de consommation et de production : tandis que les villes croissaient et s'intégraient à l'économie mondiale, les personnes n'utilisaient plus de la même façon la terre, l'eau, l'énergie et les autres ressources naturelles. Pour renverser l'impact que les villes ont sur le changement climatique, il fallait veiller de toute urgence à ce que le développement urbain soit plus judicieux et plus écologique. Toute solution durable visant à atténuer les effets des changements climatiques devait tenir compte de la façon dont les villes étaient planifiées et gérées.

Pour parvenir à une urbanisation durable, il fallait un dosage approprié de bonne planification, de politiques porteuses et d'instruments financiers garantissant une croissance équitable : ce n'était qu'à ce moment-là que la technologie pouvait pleinement jouer son rôle. En conclusion, M<sup>me</sup> Tibaijuka a proposé que le Conseil économique et social envisage dans ses délibérations « l'urbanisation durable et la réduction de la pauvreté en milieu rural » comme un pilier essentiel, de façon à intégrer la dimension urbaine dans toutes les analyses et recommandations du Conseil.

M. Bader Omar Al-Dafa, Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), a réaffirmé la pertinence pour la région des défis associés à l'urbanisation durable et a mis en garde contre les conséquences néfastes d'une urbanisation rapide, notamment la précarité du régime foncier, le manque d'eau potable et l'absence d'assainissement, ainsi que la pression exercée par les réfugiés sur les centres urbains. Les politiques urbaines et les stratégies nationales de développement devaient être globales, de façon que le développement et la modernisation de l'infrastructure urbaine, ainsi que la prestation de services prennent en compte les besoins des pauvres en milieu urbain. La décentralisation et le renforcement du rôle des autorités locales pouvaient contribuer à améliorer la gouvernance urbaine. Il a souligné la nécessité d'accorder une attention au développement rural et d'examiner l'interdépendance entre développement urbain et

rural. Il fallait un engagement mutuel et une riposte coordonnée afin de pouvoir relever collectivement les défis de l'urbanisation durable.

M. Thomas Stelzer, Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, a exposé certains des grands défis liés à l'urbanisation durable, notamment l'ampleur et le rythme sans précédent de la croissance urbaine et ses effets sur l'environnement. Il a souligné que l'amélioration des conditions de vie des habitants des taudis pouvait contribuer dans une large mesure à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Une architecture verte offrait en outre à tous la possibilité d'adopter un modèle de consommation et de production plus viable. Permettre aux pays en développement d'avancer sur la voie du développement urbain de demain pouvait avoir un effet considérable en matière de développement durable. Le partage des techniques et du savoir-faire et la mobilisation des ressources publiques et privées étaient essentiels à la réalisation de cet objectif.

Dans son discours liminaire, M<sup>me</sup> Fatima al Belooshi, Ministre du développement social du Royaume de Bahreïn, a souligné que le développement social faisait partie intégrante d'un développement urbain durable et que celui-ci devait être axé sur l'être humain et assurer une vie décente pour tous. Le Royaume avait fait des progrès considérables sur le plan du développement social et avait connu un développement économique rapide. Il avait libéralisé et diversifié son économie et était devenu un important centre de services financiers au Moyen-Orient. Le pays avait atteint tous les OMD et cherchait désormais à réaliser les OMD-Plus. Certains problèmes subsistaient cependant, comme maintenir une identité nationale à l'ère de la mondialisation et gérer la croissance démographique dans une société vieillissante.

Les politiques du Ministère du développement social étaient fondées sur des principes de protection et d'investissement sociaux. Le Ministère avait, en coopération avec un certain nombre de partenaires, appliqué des initiatives telles que : assurer des services financiers pour les familles pauvres, élaborer des programmes de relèvement, lutter contre la traite des êtres humains, protéger les enfants, fournir des programmes aux personnes handicapées et promouvoir les droits des femmes.

M<sup>me</sup> Badria Al Jeeb, Sous-Secrétaire adjointe à la protection sociale, la réadaptation et la formation au Royaume de Bahreïn, a évoqué la contribution du Ministère à une urbanisation durable par l'intermédiaire des services sociaux. Ces dernières années, le Ministère avait connu des changements importants tels que la décentralisation de la fourniture de services et l'élargissement de la couverture à tous les habitants du pays. Il était désormais axé sur le développement humain et mettait l'accent sur la synergie entre l'État et l'individu.

M<sup>me</sup> Al Jeeb a décrit bon nombre d'innovations introduites par le Ministère, notamment les projets portant sur les foyers pour sans-logis, les clubs d'enfants et de jeunes, les services de consultations familiales et les centres pour handicapés ou personnes âgées. Une stratégie globale visant à aider les familles pauvres à briser le cercle de la pauvreté avait été lancée à la faveur notamment de la réduction du tarif de l'électricité pour 10 000 personnes dans le besoin, la fourniture de prestations aux familles vivant en dessous du seuil national de pauvreté, de logements, d'un enseignement et de soins de santé et la promotion de l'emploi. Un numéro vert avait

été mis en place pour permettre aux personnes de faire directement part de leurs besoins.

M. Nabeel Mohamed Abu Alfatih, Sous-Secrétaire par intérim au Ministère bahreïni du logement, des municipalités et de l'environnement, a déclaré qu'il était impératif que les pays instituent une urbanisation durable dans l'intérêt des générations futures. Ce faisant, il fallait veiller à l'équilibre de certains facteurs, notamment démographiques, sociaux et économiques et prévoir une bonne planification en vue d'appliquer des politiques susceptibles de satisfaire les besoins de tous les membres de la société. Depuis l'indépendance, le Royaume avait activement cherché à appliquer des stratégies d'urbanisation durable, qui constituaient un élément clef de sa planification en matière de développement durable.

La Constitution nationale intégrait tous les éléments d'un développement social durable, notamment les droits des citoyens au logement, que le Royaume garantissait. L'État réagissait à la demande croissante de logements en investissant considérablement dans ce domaine. Il réaménageait également les mécanismes touchant le logement des familles à faible revenu afin de veiller à la bonne qualité et quantité des services fournis et à l'utilisation à bon escient de ressources limitées (telles que la terre et l'eau) en vue de garantir sa viabilité à long terme. Il a déclaré que les secteurs public et privé devaient travailler en partenariat afin de fournir des logements à tous. Il a conclu en soulignant que les décisions prises aujourd'hui détermineraient le développement social des générations futures.

## **B. Table ronde 1. Fourniture d'équipements urbains et accès aux services**

La table ronde sur la fourniture d'équipements urbains et l'accès aux services a souligné les succès enregistrés et les problèmes rencontrés dans la région sur le plan de la fourniture de l'eau, de l'assainissement, de l'énergie, des transports publics, de la gestion des déchets et autres services vitaux.

Dans son discours liminaire, la modératrice, M<sup>me</sup> Anna Tibaijuka, a souligné que l'intégration sociale était essentielle à la réalisation d'une urbanisation durable et qu'elle était tributaire de l'accès de tous les habitants aux services de base. Il fallait pour cela un investissement, des politiques et des stratégies sociales équitables, ainsi que des services de base abordables. M<sup>me</sup> Tibaijuka a souligné que pour fournir des équipements urbains, il fallait des politiques économiques, financières et fiscales appropriées.

La première intervenante, M<sup>me</sup> Mona Serageldin, Vice-Présidente de l'Institute for International Urban Development des États-Unis d'Amérique, a déclaré que la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord avait accompli de grands progrès en matière d'amélioration de l'accès aux infrastructures de base depuis les années 70, citant notamment les cas de l'Égypte, de la Tunisie et du Maroc. Presque tous les pays de cette région parvenaient à réaliser l'ensemble ou une partie des OMD mais cela ne garantissait pas pour autant une urbanisation durable.

Les modes actuels d'urbanisation dans la région étaient loin d'être durables. Les pays riches de la région avaient une consommation élevée de ressources et leurs empreintes écologiques dépassaient les niveaux durables. Dans les autres pays de la

région, les villes faisaient face à des difficultés croissantes : pénuries d'eau, poches de misère, embouteillages, coût élevé des terrains et des logements urbains, pollution de l'environnement et exaspération parmi les jeunes au chômage. Dans tous les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, la consommation d'eau, trop élevée, n'était pas viable. Dans les pays non producteurs de pétrole, les réseaux existants d'adduction d'eau n'étaient pas entretenus, ce qui entraînait jusqu'à 30 % de pertes, mais les responsables n'agissaient qu'en cas de crise. Tandis que la valeur des terrains en zone urbaine doublait tous les trois ou quatre ans, la réfection des taudis ne parvenait pas à empêcher la formation de nouvelles implantations sauvages, qui consommaient les rares terres agricoles. En outre, bon nombre de ménages à revenu intermédiaire trouvaient le logement de moins en moins abordable, et la flambée des marchés fonciers encourageait le laxisme et la corruption, de sorte que les règles d'urbanisme n'étaient pas respectées. La mondialisation (qui s'accompagnait d'une évolution vers l'économie du savoir) et des facteurs démographiques avaient également un effet considérable sur l'urbanisation dans la région.

M<sup>me</sup> Serageldin a déclaré que les pouvoirs publics s'étaient aperçus qu'il n'existait pas de substitut à l'action sociale de proximité et à la participation de la collectivité aux efforts d'urbanisation durable. Les autorités locales n'avaient pas les ressources techniques et financières suffisantes pour assumer pleinement la responsabilité de la planification d'un développement durable, ce qui obligeait les organismes nationaux à les suppléer, mais il fallait que ceux-ci donnent aux citoyens la possibilité d'y prendre part pleinement.

Mettant l'accent sur la gestion des déchets, M<sup>me</sup> Laila Iskandar, Présidente de Développement communautaire et institutionnel (Égypte), a appelé l'attention sur les modes de consommation des riches et des pauvres. En Égypte, les pauvres s'étaient effectivement créé des moyens de subsistance en exploitant les déchets des riches et en adoptant un modèle bien à eux, qui était différent de celui des pays développés (où les déchets étaient généralement enfouis ou incinérés), puis triés : les aliments étaient compostés et exportés, pour répondre à une demande croissante et le reste était passé au crible en vue d'une réutilisation ou d'un recyclage. M<sup>me</sup> Iskandar a souligné plusieurs fois l'importance des solutions artisanales, propres à la culture de chacun, face aux défis de l'urbanisation.

Les entrepreneurs pauvres, qui géraient depuis chez eux de petites sociétés, avaient un taux de récupération de 80 %, qui dépassait de loin l'efficacité des services fournis par les municipalités ou le secteur privé, tout en assurant dans le même temps un emploi et des revenus. M<sup>me</sup> Iskandar a ainsi appelé l'attention sur « l'infrastructure humaine » des villes et a salué les pauvres, qui étaient en mesure de surmonter des systèmes mal conçus. Son organisation prenait déjà des mesures pour transférer la technologie de traitement des déchets et le savoir-faire aux pauvres en Égypte et à l'étranger, pour en faire profiter davantage de collectivités. Elle a souligné que le recyclage avait beau contribuer à faire durer les ressources naturelles, il était impératif de limiter les niveaux de consommation.

Elle a aussi affirmé que les municipalités devaient apprendre à gérer les taudis, au lieu de les raser ou de les ignorer, et qu'il leur était essentiel d'accorder des droits de propriété aux occupants. Le défi consistait à concevoir des villes dans lesquelles les pauvres pouvaient travailler et vivre dans la dignité.

M<sup>me</sup> Zahwa Mohamed Al Kuwari, Directrice du Département bahreïni de la planification écologique de la Commission publique pour la protection des ressources marines, de l'environnement et de la faune, a décrit certaines des politiques appliquées par son pays afin de garantir un développement durable. Dans les années 80, l'État avait élaboré, en coopération avec tous les secteurs, une stratégie nationale en vue de préserver l'environnement naturel, sous la pression croissante de l'urbanisation, en adoptant des mesures préventives et en infligeant des amendes à ceux qui portaient atteinte à l'environnement. Grâce à ce plan, tous les nouveaux projets étaient soumis à la délivrance d'une autorisation et à une évaluation environnementale.

La bonne exécution de la stratégie avait permis d'améliorer la qualité de l'air et de lutter contre d'autres formes de pollution. L'État s'employait à appliquer les accords nationaux et internationaux liés aux changements climatiques et à la protection de l'environnement et préparait une deuxième déclaration nationale sur le développement durable. Ces résultats avaient été obtenus à la faveur de l'équilibre établi entre les aspects économique, social et environnemental du développement.

Au cours du débat interactif qui a suivi les exposés des participants à la table ronde, l'accent a été mis sur la crise alimentaire mondiale, les modes non viables de consommation et de production, la pénurie d'eau, les changements climatiques, l'accroissement démographique, l'intégration sociale et le chômage des jeunes, en tant que problèmes majeurs affectant l'urbanisation durable.

La crise alimentaire actuelle avait des incidences majeures, du fait que la région importait une grande quantité de denrées alimentaires. Les familles à faible revenu étaient forcées de consommer des aliments moins nutritifs ou de sauter des repas, et les enfants parfois obligés d'abandonner l'école pour se mettre à travailler. Il fallait adopter des mesures pour développer des programmes d'aide alimentaire, de sécurité et de protection sociale. Le Programme alimentaire mondial avait appelé à la solidarité internationale et félicité les membres du Conseil de coopération du Golfe de leurs généreuses contributions dans la région.

Les participants ont évoqué la gravité de la pénurie d'eau dans la région, résultant d'une surconsommation, notamment dans le domaine agricole. À cet égard, le lien entre zones urbaine et rurale était manifeste. Pour autant, aucun plan visant à réduire les cultures et notamment la facturation du prix de l'eau n'était tenable, du fait de la crise alimentaire mondiale. Il fallait au lieu de cela adopter d'autres pratiques, y compris l'irrigation au goutte à goutte et le recyclage des eaux usées. Il a cependant été souligné que la conservation coûtait moins cher que les technologies de réutilisation. Les compagnies de distribution d'eau devaient également chercher à réduire les pertes. Il fallait examiner la qualité de l'eau potable lors de l'établissement des rapports sur l'accès à celle-ci.

La pauvreté était un des plus grands ennemis de l'environnement. L'effet disproportionné des changements climatiques sur les pauvres en milieu urbain a été constaté.

Comme l'ensemble des citoyens devaient participer au développement durable, il était impératif d'améliorer l'enseignement et de sensibiliser l'opinion afin de donner des moyens d'action à tous. Les participants ont souligné la responsabilité spécifique des autorités locales dans l'application des politiques et programmes. Certains ont relevé que les autorités locales compétentes avaient de bonnes

pratiques et que leur appui et leur engagement étaient la meilleure façon d'inscrire une initiative dans la durée. Bon nombre d'entre elles avaient toutefois besoin de plus de formation et d'expérience. Certaines étaient corrompues. De temps à autre, lorsqu'elles ne pouvaient pas assurer les services, des organisations non gouvernementales intervenaient pour combler le vide et financer l'infrastructure dans les quartiers pauvres.

Le financement restait un défi monumental à relever. Pour satisfaire les besoins de la population croissante, il fallait investir considérablement dans les villes et leurs infrastructures. Les budgets municipaux ne pouvaient pas faire face à l'ampleur des besoins et il fallait mettre en place de meilleurs instruments pour lever des capitaux.

On a en outre souligné qu'il n'existait pas de solution toute faite aux problèmes d'infrastructure et de services. Chaque pays avait des difficultés et des besoins particuliers qui nécessitaient des solutions adaptées.

### **C. Groupe 2. L'architecture verte au service d'une urbanisation durable**

Au vu de l'impact que les villes avaient sur l'environnement, le Groupe d'experts sur l'architecture verte a cherché à déterminer la façon dont les innovations sur les plans de l'architecture, de l'urbanisme et des technologies connexes pouvaient donner à l'urbanisation un caractère plus durable.

M. Thomas Stelzer, Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations (Département des affaires économiques et sociales de l'ONU), a ouvert le débat en rappelant aux participants que le changement climatique et l'urbanisation étaient étroitement liés. Les villes représentaient 75 % de la consommation mondiale d'énergie et 80 % des émissions de gaz à effet de serre provenaient des zones urbanisées. Il a rappelé que le rythme de l'urbanisation s'accélérait. Il ne fallait pas pour autant adopter une attitude de méfiance vis-à-vis de l'urbanisation car elle présentait aussi beaucoup d'avantages. Par exemple, les centres urbains, étant fortement et densément peuplés, permettaient de ce fait de limiter l'étendue des effets néfastes sur le milieu naturel. M. Stelzer a demandé aux intervenants de chercher à savoir si la croissance intelligente pouvait aider les villes de la région à brûler les étapes pour devenir plus viables et si l'on disposait des technologies appropriées; de définir les avantages que l'architecture verte avait jusqu'à présent offerts en Asie occidentale; de chercher à savoir si les enseignements tirés de l'expérience pouvaient s'appliquer à des villes plus pauvres.

Ouvrant le débat, un membre du groupe, M. Ali Abd Alraouf, professeur associé d'architecture à l'Université de Bahreïn, a analysé la récente évolution des villes des pays du Golfe et de leur viabilité. Ces villes ont connu ces cinq à 10 dernières années de profondes transformations, comme l'illustrent les trois types d'architecture suivants : 1) le modèle de Dubaï – la « dubaïsation », caractérisé par l'apparition de centres commerciaux privés, de résidences protégées, de sièges sociaux et de projets spectaculaires à caractère emblématique; 2) le modèle des villes du savoir, qui ont été construites dans les pays du Golfe pour promouvoir la créativité et encourager l'économie fondée sur la connaissance, afin de stimuler la croissance économique; 3) le modèle axé sur la viabilité – la « viabilisation » – pour des immeubles et des villes écologiquement plus rationnels. M. Alraouf a prévenu

que le modèle de Dubaï était encore tout récent et qu'on ne connaissait donc pas encore les répercussions qu'il aurait sur la vie sociale et sur l'identité des collectivités locales. Il a également mis en garde contre la création de « bulles écologiques », isolées du reste de la société, qui pourraient bien être davantage un outil de commercialisation qu'un véritable concept.

M. Alraouf a souligné que les architectes ne s'intéressaient pas uniquement aux constructions mais prenaient en considération le paysage urbain tout entier. L'architecture verte était devenue synonyme d'une technologie ultramoderne qui permettait d'ériger des bâtiments emblématiques, mais pour qu'elle ait un plus fort impact, il fallait construire des immeubles écologiques en série, qui ne soient pas uniquement réservés à une élite.

Il y avait aussi des leçons à tirer des techniques de construction traditionnelles, qui, une fois mises au goût du jour, pouvaient présenter un grand intérêt. Pour garantir l'avenir de l'urbanisation durable, il fallait enseigner aux futures générations d'architectes et d'urbanistes à voir dans l'architecture un moyen d'améliorer la qualité de la vie. Il fallait également prévoir des mesures incitatives pour les promoteurs, sensibiliser davantage les décideurs à l'écologie et renforcer les capacités des autorités locales afin d'accomplir des progrès durables en matière d'urbanisme et d'architecture.

M. Nicholas Bailey, Directeur du studio de création de WS Atkins and Partners Overseas (Bahreïn), pour la région du Moyen-Orient et de l'Inde, a présenté plusieurs projets écologiques dans la région, en décrivant les éléments de conception et les technologies qui rendent les bâtiments écologiquement plus rationnels. Il a expliqué, au cours de sa communication, que certains éléments actifs, tels que les turbines éoliennes et les panneaux solaires, étaient coûteux et en règle générale, relativement peu rentables. Les éléments passifs, tels que les fenêtres et l'isolation de qualité supérieure, étaient moins onéreux et avaient un plus fort impact. Ce qui comptait le plus dans un logement, c'étaient sa forme et son orientation – sa proximité du lieu de travail, des commerces et d'autres endroits très fréquentés. Les architectes, les promoteurs et les autres intervenants ont certes une influence sur la conception des bâtiments mais ce sont les pouvoirs publics et leurs politiques qui définissent, dans une large mesure, la forme et l'orientation des bâtiments.

M. Bailey a également souligné que dans l'architecture urbaine, davantage de ressources étaient consacrées aux déplacements journaliers et aux transports qu'à la construction et à la gestion des bâtiments, et que les embouteillages étaient un des problèmes redoutables de l'urbanisation.

M. Samuel Keehn, responsable des questions relatives à l'environnement et à la viabilité au sein des Services de la gestion de l'énergie (Émirats arabes unis), a déclaré qu'il fallait élargir la portée des édifices emblématiques en vue de rendre chaque bâtiment viable, notamment en modernisant ceux qui existaient déjà. L'architecture verte était coûteuse et n'était pas à la portée des familles à revenu faible à intermédiaire. M. Keehn pense qu'elle pourrait devenir abordable à l'avenir si la demande devait augmenter et si la technologie devait se développer davantage, mais il y avait là des difficultés encore à surmonter.

La politique en matière d'architecture écologique a évolué différemment selon les marchés; dans certains cas, elle s'est développée de la base au sommet et dans d'autres cas, du sommet à la base. Les mesures annexes prises par les pouvoirs

publics, telles que la tarification de l'eau et de l'électricité, les subventions aux technologies écologiques, les politiques d'aménagement du territoire et les modes de transport alternatif pesaient également sur les décisions d'urbanisme. M. Keehn a réaffirmé qu'il n'était pas viable de faire du véhicule individuel le principal moyen de transport et qu'il fallait promouvoir, dans les plans directeurs, des solutions de substitution.

M. Parasuraman R. Ramachandran, Vice-Président fondateur du World Green Building Council, Président sortant de l'Indian Green Building Council, et Président-Directeur général de Bahri & Mazroei Trading Company (Dubai), a décrit le rôle que jouait le secteur du bâtiment dans la promotion d'une urbanisation écologiquement rationnelle. Il a noté que la situation des pays développés (caractérisés par l'importance des surfaces bâties et de lourdes réglementations) était différente de celle des pays en développement (où la participation des pouvoirs publics et de l'industrie n'était pas aussi importante et où le marché de l'architecture durable était moins développé). En Inde, l'industrie, soucieuse de s'acquitter de ses responsabilités sociales, s'était engagée à adopter des principes de viabilité. Le nombre de bâtiments verts avait ainsi considérablement augmenté.

M. Ramachandran a reconnu la connexité des problèmes de pauvreté, de logements abordables et d'architecture durable. La création de logements abordables, l'élimination des taudis et le développement urbain devaient être des retombées de l'architecture verte, et non l'inverse. Même si le secteur du bâtiment était une activité à but lucratif, tous les intervenants – architectes, concepteurs de projets, entrepreneurs, industriels, autorités et législateurs – devaient contribuer à la rendre également durable. Les systèmes communs de notation des activités écologiques, référence mondiale en matière de viabilité, permettaient d'établir des comparaisons entre divers bâtiments.

Les organismes de surveillance avaient un rôle important à jouer, qui consistait à définir les politiques, créer le cadre de l'activité industrielle, promouvoir des normes écologiques, sensibiliser l'industrie et le public aux questions de viabilité, accorder des subventions et prévoir des mesures d'incitation.

Les conseils s'occupant du respect de l'écologie dans les activités économiques étaient eux-mêmes des entités à but non lucratif dirigées par un grand nombre d'acteurs. M. Ramachandran a recommandé que la région adopte un outil commun de notation des activités écologiques sous le contrôle impartial d'un conseil de construction verte siégeant dans la région.

Au cours des débats qui ont suivi ces communications, les participants ont souligné que les pauvres devaient pouvoir bénéficier des bienfaits de l'architecture écologique et que la plupart des bâtiments verts avaient jusqu'à présent été construits pour les riches. La difficulté consistait à adapter, pour les groupes de population à revenu faible, les éléments de viabilité des tours aux taudis urbains. M. Keehn a évoqué l'action menée aux États-Unis pour bâtir, à l'intention de la classe moyenne, des logements écologiques et préfabriqués, qui soient abordables, mais a souligné qu'il fallait qu'il existe une demande suffisante de la part des consommateurs (ou bien l'octroi de subventions publiques) pour que cette initiative puisse se développer. En menant des activités de sensibilisation, en adoptant des politiques soucieuses de l'environnement et en bénéficiant de l'appui de la société civile, on pouvait stimuler la demande. Il allait falloir fournir beaucoup d'efforts pour construire des logements viables pour reloger les habitants des taudis. Les

participants ont cependant noté que le bilan carbone des logements à faible coût était actuellement faible et que les tours consumaient beaucoup plus d'énergie. Ils ont noté qu'il existait de nouvelles technologies qui pouvaient rendre le secteur du bâtiment – et pas seulement les constructions – plus respectueux de l'environnement.

Certains intervenants ont souligné qu'il fallait utiliser des techniques, des technologies et des matériaux de construction traditionnels dans les nouveaux bâtiments pour les rendre plus écologiques. La nécessité de préserver le patrimoine culturel des villes a été fortement soulignée. Des dispositifs de certification écologique ont été élaborés pour les bâtiments existants, ce qui a incité les propriétaires à réduire leur consommation d'énergie. L'urbanisme devait être lié à la planification nationale, et être propre à chaque pays.

#### **D. Groupe 3. Le financement et le transfert de technologie au service du développement durable**

Conscient qu'il fallait obtenir des ressources et des moyens supplémentaires pour promouvoir l'urbanisation durable, le Groupe d'experts sur le financement et le transfert de technologie au service du développement durable a cherché à définir de quelle façon les gouvernements et les banques commerciales pouvaient mobiliser des ressources et offrir des services financiers aux citoyens pauvres. Il a également souligné qu'il fallait, au niveau de la région, mettre au point des technologies et les transférer.

Ouvrant le débat, l'animateur M. Bader Omar Al-Dafa, Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a rappelé que la mobilisation de ressources – publiques et privées, nationales et internationales – ainsi que l'utilisation efficace de ces ressources étaient une priorité et un préalable de la promotion du développement et de l'urbanisation durables. La mobilisation de fonds islamiques offrait d'immenses possibilités de développement dans les pays arabes et dans d'autres pays en développement. Il fallait accorder une attention particulière aux citoyens pauvres, souvent marginalisés, aussi bien socialement que financièrement.

M. Al-Dafa a souligné que la coopération Sud-Sud et les partenariats entre secteur public et secteur privé facilitaient grandement les transferts de technologies aux fins du développement durable. Il fallait à tout prix acquérir et exploiter les technologies qui permettraient de résoudre les problèmes auxquels se heurtait la région – en particulier la pénurie d'eau et les émissions de gaz à effet de serre. Il serait utile de mettre en commun les connaissances et les pratiques optimales.

Un participant, M. Khalid Hamad, Directeur exécutif des services de contrôle bancaire de la Banque centrale de Bahreïn, a déclaré que l'application des principes fondamentaux de la charia conférait une importance particulière aux institutions financières islamiques. Les banques islamiques, les compagnies d'assurance islamique (*takaful*) et les fonds d'investissement étaient ceux qui décidaient essentiellement des investissements régionaux dans les infrastructures, dans l'immobilier et le tourisme, dans les secteurs pharmaceutique et médical et dans les télécommunications. Leurs activités économiques ne se limitaient pas à la région arabe. M. Hamad a indiqué que les banques islamiques devaient se préoccuper davantage des besoins des groupes de population à revenu bas à intermédiaire; le

microfinancement et les petites à moyennes entreprises étaient des secteurs dans lesquels le secteur de la finance voyait des possibilités de développement.

La Banque centrale de Bahreïn a secondé le secteur financier islamique et fait en sorte que les fondements juridiques et les dispositifs de contrôle nécessaires à son expansion soient mis en place. Elle a en outre collaboré avec la Banque islamique de développement et d'autres parties prenantes à la création de diverses institutions nécessaires au bon développement du secteur et appuyé la création de l'Institut de Bahreïn pour les études bancaires et financières qui organise un enseignement financier dans la région.

Au cours du débat, un participant a noté que le secteur financier islamique n'avait pas encore mis en place les instruments juridiques qui permettraient aux pauvres d'obtenir des prêts facilement et à peu de frais. Il a également été proposé que les gouvernements ou les associations caritatives soient chargés de se porter garants des pauvres. M. Hamad a confirmé que ces mesures étaient prises à Bahreïn pour mettre en place, avec l'aide de l'État, des prêts hypothécaires immobiliers pour des personnes remplissant les conditions voulues. Les banques ne pouvaient, à elles seules, résoudre le problème du manque de logements à loyer modéré; il fallait que le secteur public et le secteur privé lancent des projets communs visant à offrir des logements subventionnés aux pauvres. Des efforts étaient faits pour installer une banque de microfinancement dans le Royaume, et inciter d'autres entités à créer des établissements de microcrédit. Les banques islamiques étaient également invitées à ramener les frais et commissions à des taux plus raisonnables.

Un autre participant, M. Seyfeddin Muaz, Vice-Président exécutif de la Royal Scientific Society (Jordanie), a décrit les multiples possibilités d'utilisation et de développement des technologies dans la région en évoquant les statistiques comparatives sur les dépenses consacrées à la recherche-développement, les articles scientifiques et techniques parus dans la presse, les demandes de brevets déposées, la part des exportations de haute technologie dans le montant total des exportations de biens manufacturés, l'alphabétisation des adultes et l'avancée d'Internet dans les pays arabes. Il a indiqué qu'il fallait, dans l'ensemble de la région, redoubler d'efforts pour améliorer la qualité de l'enseignement et accroître les investissements dans le domaine scientifique. L'utilisation des technologies était notamment entravée par le taux élevé d'analphabétisme, le faible taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur, la forte croissance démographique, l'insuffisance des dépenses consacrées à la recherche-développement, le manque de compétitivité du secteur industriel, le manque d'institutions productrices de savoirs, le manque d'innovation et de travaux de recherche-développement dans le secteur privé, le fossé entre l'industrie et l'université et l'exode des cerveaux.

Sur le plan politique, M. Muaz a recommandé que les gouvernements élaborent des stratégies écologiques, veillent à ce que la législation en vigueur soit favorable à l'utilisation de technologies non polluantes, adoptent des mesures (réductions fiscales, subventions, etc.) incitant à l'utilisation de technologies écologiques. Sur le plan technique, les gouvernements devaient, d'une part, appuyer des programmes garantissant le renforcement des capacités pour ce qui est des technologies propres et des pratiques écologiquement rationnelles, en particulier afin de faire meilleur usage de l'eau et d'obtenir un meilleur rendement énergétique, et, d'autre part, mobiliser des ressources techniques au moyen de programmes de coopération facilitant le transfert de connaissances techniques relatives aux

systèmes de production et aux technologies propres. En outre, il serait très utile d'établir des règlements de construction et des normes techniques pour contrôler la construction et mobiliser des fonds.

En menant des activités de sensibilisation auprès des cadres et en organisant des programmes de formation à l'intention des jeunes, on pouvait également renforcer les capacités dont la région avait besoin pour tirer parti des technologies et stimuler l'innovation à l'échelon local. Il fallait également soutenir l'entrepreneuriat et créer des pépinières d'entreprises pour stimuler la réflexion et la créativité. Au lieu d'essayer de se mesurer avec les pays développés en matière de recherche et de développement, la région devrait plutôt chercher à renforcer ses capacités afin que le transfert des technologies permette vraiment de répondre aux besoins locaux et d'acquérir les compétences techniques voulues pour surmonter les difficultés rencontrées au niveau régional ou national. Les États de la région pouvaient s'inspirer de l'expérience de pays tels que la Malaisie et la République de Corée, qui avaient élaboré d'excellentes politiques dans les domaines scientifique et technique.

Sur le plan financier, des mesures s'imposaient tout autant. M. Muaz a souligné que les États et les partenaires du développement devraient débloquer des fonds, et que les institutions bancaires islamiques devraient mettre au point des mécanismes de financement d'initiatives écologiques, tels que crédits verts ou fonds de capital risque, qui serviraient à financer des idées intéressantes ou des projets de recherche-développement. La remise de prix, aux niveaux national et régional, pouvait également stimuler le développement des écotecnologies.

Un participant a souligné qu'il fallait mobiliser des fonds sans tarder et consacrer environ 300 à 400 milliards de dollars à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets. Les pays en développement ne disposaient pas des ressources voulues pour acheter ou élaborer les technologies qui leur permettraient de relever ce défi.

### **III. Conclusions et recommandations**

Compte tenu des disparités économiques, sociales et politiques qui existent dans la région, les mesures à prendre pour réaliser les priorités d'une urbanisation viable à terme devraient varier d'un pays à l'autre. Pour résoudre les problèmes des pays, il convient de trouver des solutions spécifiques à chacun d'entre eux; il est impossible de transposer telles quelles les mesures prises dans d'autres régions.

Il faut adopter une démarche globale pour garantir un développement urbain durable, ce qui suppose toute une panoplie de mesures d'incitations économiques, d'activités de sensibilisation et de projets d'architecture urbaine. Il faut investir pour que les pouvoirs publics puissent améliorer les moyens de transports, mettre en place des régimes fonciers sûrs, mobiliser des ressources financières au titre du développement durable et combler le fossé entre milieu urbain et milieu rural, ainsi qu'entre les divers quartiers des villes. Les banques islamiques devraient, à cet égard, jouer un rôle plus important dans la promotion du développement durable. Le secteur privé et les fournisseurs d'infrastructures et de services doivent venir en aide aux collectivités urbaines pauvres et mettre à leur disposition des services et des logements viables à des prix modérés. Il faut que les divers intervenants collaborent pour rationaliser les processus et éviter les doubles emplois.

Ayant un rôle fondamental à jouer dans l'urbanisme et la conception d'infrastructures efficaces et durables, les populations doivent disposer des moyens d'action voulus. L'aménagement et la gestion des villes doivent être impérativement fondés sur la participation. S'il est vrai que les autorités locales ont un rôle moteur à jouer, tous les acteurs se doivent, sur la base d'un partenariat juste et global, de trouver ensemble des solutions efficaces. Les collectivités locales doivent participer à toutes les opérations d'aménagement urbain, et doivent pouvoir se faire entendre sur cette question dans les conférences internationales.

Il faut améliorer les capacités institutionnelles pour planifier, suivre et coordonner le développement durable, notamment par des partenariats entre secteur public et secteur privé. Pour un urbanisme rationnel, il est indispensable de disposer de statistiques et d'informations précises (et des moyens nécessaires à la collecte et à l'analyse des données).

Tous les partenaires de la région doivent prendre des mesures pour éliminer les modèles de consommation non viables, pour ce qui est des ressources naturelles, en particulier l'eau. Il faut économiser l'eau dans l'agriculture, notamment par l'irrigation au goutte-à-goutte et le recyclage des eaux usées. Les services publics de distribution d'eau devraient également chercher à réduire la perte d'eau. Il est certes important que les pouvoirs publics fournissent de l'eau en quantité suffisante; il faut aussi qu'elle soit de bonne qualité.

La crise alimentaire actuelle renforce l'importance des liens entre villes et campagnes. Il faut agir immédiatement pour multiplier les programmes d'aide humanitaire et les programmes de protection sociale. À moyen et long termes, les gouvernements doivent, avec le secteur privé, élaborer des stratégies écologiques favorables à la recherche-développement afin d'utiliser des technologies appropriées et d'un coût abordable permettant de s'adapter au changement climatique – dont les pauvres, surtout les femmes, sont les premières victimes – et d'en atténuer les effets. Les pouvoirs publics doivent appuyer la mise en place de programmes techniques permettant de renforcer les capacités pour ce qui est des technologies propres et des pratiques soucieuses de l'environnement. Ils devraient également promouvoir l'esprit d'entreprise et la création de pépinières d'entreprises pour stimuler la réflexion et la créativité. Les initiatives d'agriculture urbaine pourraient aider, dans une large mesure, à résoudre beaucoup de problèmes urbains, notamment en permettant de transformer les déchets urbains en ressources productives, ce qui aurait pour effet d'améliorer la qualité de l'environnement et de l'air, de réduire l'empreinte écologique et d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

L'architecture verte doit s'inscrire dans le contexte global de l'urbanisme et ne pas être limitée à des projets ponctuels. Il faut multiplier et diversifier les solutions « vertes », en particulier pour chercher davantage à offrir aux pauvres des logements respectueux de l'environnement. Les immeubles verts restent trop onéreux pour une grande partie de la population; il faudrait chercher à accroître la demande pour que le coût de ces immeubles devienne plus abordable. Les techniques de construction traditionnelles ne doivent pas être délaissées. L'établissement de responsabilités directes, l'échange d'informations entre les gouvernements et les acteurs du secteur privé ainsi que l'élaboration de politiques complémentaires appropriées devraient faciliter le développement d'une architecture durable. Les systèmes de notation contribuent pour beaucoup à l'établissement de normes écologiques et à leur

diffusion. L'étude d'impact écologique est aussi un moyen utile de mieux gérer l'impact sur l'environnement.

La coopération régionale contribue de façon essentielle à résoudre un grand nombre de difficultés liées à l'urbanisation. L'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les pays est impératif aux niveaux régional et sous-régional. Les projets pilotes lancés dans les villes devraient offrir des enseignements et inciter d'autres quartiers, voire des villes entières à les adopter.

Les acteurs, au grand complet, ne doivent pas seulement surmonter les difficultés actuelles, mais également planifier l'avenir. Les stratégies doivent, à tous les niveaux, inclure de manière cohérente et durable des politiques économiques, sociales et environnementales. Il faut aussi que le patrimoine culturel des villes soit préservé dans les plans d'urbanisme.

Il faut en outre mettre l'accent sur la question de la violence à l'égard des femmes. Il est reconnu que les femmes sont le plus touchées par la violence urbaine, ce qui renforce leur sentiment d'insécurité et entrave leur liberté de mouvement et leur autonomie. Les décisions d'urbanisme visant à renforcer la sécurité des femmes doivent prévoir des mesures de sécurité publique soucieuses de l'égalité des sexes. Les activités de sensibilisation et de formation peuvent créer un environnement où la population et les pouvoirs publics auront pris conscience du problème de la violence à l'égard des femmes dans les villes.

Les recommandations suivantes ont été adressées pour examen au Conseil économique et social et aux acteurs de la région :

**Pour résoudre des problèmes de l'urbanisation, les gouvernements doivent élaborer des méthodes propres à chaque pays qui tiennent compte de leurs priorités de développement.**

**La planification d'une urbanisation viable à terme suppose une politique cohérente qui fasse intervenir toutes les parties prenantes concernées, y compris les administrations centrales et les autorités municipales, les représentants des collectivités, les organisations non gouvernementales et le secteur privé.**

**Pour améliorer la prise de décisions et la gestion, il est impératif que les autorités, les urbanistes locaux et les populations renforcent leurs capacités. Il faut également recueillir des statistiques précises et les mettre à la disposition des décideurs.**

**Les pouvoirs publics doivent réaliser de nouveaux investissements dans l'infrastructure urbaine pour faire face à la croissance de la population et à l'essor de l'urbanisation. Les municipalités doivent multiplier et améliorer les dispositifs de mobilisation de capitaux.**

**Il faut encourager les banques islamiques et d'autres banques commerciales à contribuer davantage au financement de projets favorables au développement durable, notamment en débloquent des crédits « verts » et des fonds de capital-risque en vue de promouvoir une urbanisation viable à terme. Les banques islamiques et les autres banques commerciales sont également invitées à mettre au point des produits financiers à l'intention de leurs clients à revenu faible, et notamment d'accorder des prêts hypothécaires et des microcrédits soutenus par l'État.**

Les gouvernements doivent veiller à mettre à la disposition des habitants des taudis de l'eau potable qui réponde aux normes de qualité en vigueur.

Toutes les parties prenantes de la région doivent agir immédiatement pour éliminer les modes de consommation d'eau non viables, notamment en adoptant des pratiques de conservation dans le secteur de l'agriculture et en réduisant les pertes en eau dans les services publics de distribution et le secteur industriel.

Les gouvernements doivent, en partenariat avec le secteur privé, appuyer la recherche et le développement pour utiliser, à un coût abordable, les technologies appropriées pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets ainsi que les programmes techniques permettant de renforcer les capacités pour ce qui est des technologies propres et des pratiques respectueuses de l'environnement.

Les architectes, les promoteurs et d'autres acteurs du secteur de la construction devraient, avec l'appui des gouvernements, multiplier et diversifier les solutions écologiques, en tenant compte à la fois du savoir et des matériaux traditionnels et des nouvelles technologies, en particulier pour offrir des logements durables aux pauvres. Ils devraient également appliquer des politiques et des pratiques responsables sur le plan social, en particulier en ce qui concerne la main-d'œuvre employée pour la construction et l'entretien des bâtiments.

Les gouvernements devraient mettre en place les conditions favorables à l'expansion de l'architecture verte et devraient le faire dans le cadre d'une planification générale pour des villes viables.

La région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) devrait adopter un système commun de notation des pratiques écologiques sous le contrôle impartial d'un Conseil de construction verte.

L'ONU et la CESAO devraient tenir compte, dans leurs activités, des conclusions de cette réunion et montrer la voie à suivre pour mener à bien certaines des actions proposées.

Le Conseil économique et social devrait, dans ses débats, examiner « l'urbanisation durable et la réduction de la pauvreté urbaine » comme un élément fondamental touchant tous les secteurs de façon à ce que la dimension urbaine soit prise en compte dans toutes ses analyses et recommandations.

## Pièce jointe

### **Présentation des pratiques optimales et des nouvelles initiatives aux fins d'une urbanisation durable**

1. M. Ayman Abu Laban, représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans la région du Golfe, a présenté l'Initiative des villes amies des enfants, qui a pour objet de promouvoir l'adoption d'une politique de développement local visant à faire mieux connaître et respecter les droits de l'enfant. Il s'agit notamment d'appuyer les efforts que fait le gouvernement pour renforcer le rôle des autorités locales dans les villes et les campagnes. L'UNICEF a insisté auprès des autorités municipales pour qu'elles établissent des rapports approfondis sur l'application de cette initiative.

2. M. Muhammad Al-Sayrafi, Vice-Président de la Qatar Foundation, a offert une vue d'ensemble du projet sur les logements écologiques et sains que la fondation mène conjointement avec le Friends of the Environment Center et le Gouvernement. Le but est de définir les modalités d'intégration des questions de santé et d'environnement dans la politique du logement et d'adopter dans ce domaine une approche globale, aussi bien dans le secteur public que privé. Un certain nombre d'objectifs ont été fixés, notamment : l'élaboration des normes de construction et d'urbanisme, la rédaction d'une déclaration ou d'une convention internationale sur la question qui tienne compte des principes énoncés dans les objectifs du projet, la réalisation de recherches et de travaux scientifiques de pointe, notamment sur les pratiques optimales, la création d'un centre d'excellence sur les logements écologiques et sains et la mise au point d'une stratégie décennale en vue d'effectuer le suivi de certaines questions susmentionnées, voire l'ensemble d'entre elles.

3. M. Ghassan Samman, Chef du Département des médias et des affaires étrangères de l'Organisation des villes arabes (Koweït), a attiré l'attention sur les partenariats créés par l'Organisation, qui compte plus de 400 membres dans le monde arabe. L'Organisation collabore avec les gouvernements, les autorités locales, les chefs des municipalités et des conseils municipaux, les organisations non gouvernementales, les universités et les centres de recherche, les institutions financières, l'Organisation des Nations Unies et le secteur privé à la promotion d'une urbanisation durable. Ensemble, les partenaires élaborent à l'intention des villes des systèmes de gouvernance pour un développement économique et social durable, tout en préservant le patrimoine culturel. L'Organisation a créé un fonds qui sert à financer des projets dans les villes qui n'en ont pas les moyens.

4. Selon M. Jeff Stephenson, Directeur général et Vice-Président d'Oryx Enterprises (Qatar), la pression de plus en plus forte qui s'exerce sur les ressources en eau de la région (l'industrie et les villes du Moyen-Orient représentant jusqu'à 40 % de la demande en eau, du fait de la forte croissance du secteur de la construction) constitue un défi pour son organisation. Il a, à cet égard, présenté une nouvelle technique de construction qui permettra au secteur industriel d'économiser des millions de mètres cubes d'eau. Cette nouvelle technique de cure du béton – 100 % écologique – permet d'obtenir les mêmes résultats qu'une cure normale où il serait fait usage de l'eau pendant 14 jours, et ce, sans sacrifier la qualité, le temps ou les coûts. Ce nouveau procédé permet aux entrepreneurs du monde entier, de

produire plus rapidement et plus facilement des structures en béton durables sans gaspiller de l'eau, créer de déchets ou polluer.

5. M. Sayed Aqa, Coordonnateur résident de l'ONU et Représentant résident du PNUD au Royaume de Bahreïn, a souligné combien il importait, pour promouvoir une urbanisation durable, de mener une bonne gouvernance, à laquelle la société civile, les médias et les autres partenaires devraient obligatoirement prendre part. Après avoir été des fournisseurs de services, les gouvernements jouent depuis peu le rôle de facilitateur du développement, ce qui a permis aux autres partenaires de tenir une place plus importante. M. Aqa a cité quelques bons exemples de bonne pratique, notamment l'action menée par Naplouse (Cisjordanie), pour améliorer l'environnement urbain en déplaçant les industries et en améliorant le centre-ville; l'établissement par le PNUD (Népal) de 39 partenariats entre le secteur public et le secteur privé pour l'environnement urbain dans cinq municipalités; la création par le PNUD du Fonds d'initiative locale pour l'environnement urbain, programme de microfinancement appuyant les activités de petite échelle dont l'objet est de résoudre les problèmes de l'environnement urbain dans les collectivités des pays en développement.

6. M. Habib N. El-Habr, Directeur et Représentant régional du Bureau régional du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en Asie occidentale, a présenté le Partenariat pour des carburants et véhicules propres. Ce partenariat est composé de plus d'une centaine d'organisations du secteur privé, de gouvernements et d'organisations non gouvernementales qui cherchent ensemble à promouvoir une meilleure qualité de l'air dans les villes des pays en développement grâce à l'usage de carburants et de véhicules plus propres. Ce partenariat a donné d'excellents résultats, en particulier pour ce qui est de l'élimination de l'essence au plomb et de la réduction de la teneur en soufre des combustibles. Les membres de ce partenariat collaborent étroitement avec le Conseil de coopération du Golfe à la réalisation de ses objectifs fixés dans la sous-région, ainsi qu'avec plusieurs pays d'Asie occidentale.

7. M. Eduardo López Moreno, Chef de la section du Département des villes mondiales, Division du suivi et de la recherche, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), a donné un aperçu de plusieurs pratiques optimales de la région faisant un subtil appel à l'innovation, au partenariat et à la bonne gouvernance. Parmi elles, figurent l'Observatoire urbain national (Bahreïn), le Programme spécial d'établissements humains en faveur du peuple palestinien, les programmes nationaux de planification et d'urbanisme (Égypte) et le Programme de développement durable du Gouvernorat d'Ismaïlia (Égypte).